

[Text]

Ensuite vient la CEQ. La FTQ ne reçoit pas un montant comme tel au Québec. La FTQ étant affiliée au Congrès du travail du Canada, la subvention est accordée au CTC qui, lui, fait la répartition entre ses affiliés.

M. Dubois: Et la CSD? La CSD a eu un montant . . .

M. Ouellet: La CSD a également reçu un montant qui équivaut à peu près au montant de la CEQ. Finalement, il y a, je crois, un groupe de syndicats au Québec qui reçoivent des subventions, mais qui ne sont pas des centrales syndicales. Ce sont des syndicats . . .

M. Dubois: Le syndicat de la métallurgie, par exemple, les métallos ou des choses comme cela . . .

M. Ouellet: . . . qui reçoivent des subventions.

M. Dubois: Les rembourreurs ont également une centrale.

M. Ouellet: Je pourrais peut-être demander à M. Helmes de donner des détails sur ces subventions. Avez-vous ces détails?

Mr. C. Helmes (Director, Finance, Labour Canada): I do not have the figures by individual union. They are available, and I would be pleased to get them for you and the committee. I can tell you that the figures in the estimates, as forecast under the grants and contributions, are fairly accurate as to what was spent in 1983-1984 and the amounts provided for 1984-1985 will be very, very close to our expenditures this coming year. For example, the grants to the unions and their individual members not affiliated with the Canadian Labour Congress are estimated at \$769,000. I think that is a fairly close figure. We spent approximately \$636,000 on those last year.

On the contributions side to the Canadian Labour Congress, there was about \$3.1 million spent in 1983-1984, and we are providing \$3.5 million in 1984-1985. But I shall certainly be pleased to get the details by union for you, sir.

Mr. Dubois: Mr. Chairman, I would appreciate it if the department could send members of the committee the regular figure each union receives . . . sections of unions, for instance, such as in Quebec.

Monsieur le ministre, le ministère exerce-t-il un contrôle sur ces sommes d'argent versées à toutes les centrales syndicales? Il y a sûrement des rapports qui doivent être faits au ministère sur le genre de travail qui a été accompli. Par exemple, la C.E.Q. pourrait dire: Nous avons fait du travail sur la négociation syndicale en fonction des décrets du gouvernement du Québec, ou encore, nous avons participé à telle négociation et nous avons dû engager un spécialiste pour donner des séances d'information. Y a-t-il des rapports à ce sujet qui sont faits au ministère du Travail?

M. Ouellet: Monsieur le président, je peux confirmer que des représentants de Travail Canada discutent périodiquement de l'utilisation de ces fonds avec les responsables dans chacune des centrales syndicales. Comme je le disais dans mes remar-

[Translation]

ing \$1 million. And then you have the CEQ which is next. The FTQ does not receive an amount as such in Quebec. The FTQ being affiliated to the Canada Labour Congress, the subsidy goes to the CLC which, in turn, apportions it amongst its affiliated unions.

Mr. Dubois: And what about the CSD? The CSD has received an amount . . .

Mr. Ouellet: The CSD has also received an amount which is approximately the same as that of the CEQ. Finally, I believe there is a group of unions in Quebec which receive subsidies, but they are not groups of affiliated trade unions. They are unions . . .

Mr. Dubois: For example, the steelworkers' union, or these types of trade unions . . .

M. Ouellet: . . . which receive subsidy.

Mr. Dubois: The upholsterers are also affiliated as a group of trade unions.

Mr. Ouellet: Maybe I could ask Mr. Helmes to give you details on these subsidies. Do you have these details?

Mr. C. Helmes (directeur, Finances, Travail Canada): Je n'ai pas les chiffres pour chaque syndicat. Mais ils sont disponibles et je me ferai un plaisir de vous les fournir ainsi qu'au Comité. Je puis vous dire que les chiffres dans les prévisions budgétaires, tels que prévus pour les octrois et les contributions, représentent assez précisément ce qui a été dépensé en 1983-1984 et les montants prévus pour 1984-1985 seront très très près de nos dépenses pour l'année qui vient. Par exemple, les subventions accordées aux syndicats et à leurs membres individuels qui ne sont pas affiliés au Congrès du travail du Canada, sont estimées à 769,000\$. Je pense que ce chiffre est très très près des dépenses réelles. L'an dernier, nous avons dépensé environ 636,000\$ à ce poste.

Pour ce qui est des contributions au Congrès du travail du Canada, en 1983-1984 nous avons dépensé environ 3,1 millions de dollars et pour 1984-1985 nous prévoyons 3,5 millions de dollars. Mais je me ferai certainement un plaisir de vous obtenir la ventilation par syndicat.

Mr. Dubois: Monsieur le président, ce serait apprécié si le Ministère pouvait envoyer à chaque membre du Comité des informations sur ce que reçoit chaque syndicat . . . chaque syndicat affilié, par exemple, comme c'est le cas au Québec.

Mr. Minister, does the department have a control on the amounts given to all these groups of affiliated trade unions? Undoubtedly, there must be reports made to the department on the kind of work which was done. For example, the CEQ could say: We have done work on labour negotiation relative to the orders of the Quebec government, or else, we have participated in such a negotiation and we had to hire an expert to give briefing sessions. Are reports on the matter made to the department of Labour?

Mr. Ouellet: Mr. Chairman, I can confirm that representatives of Labour Canada discuss periodically the utilization of these funds with the persons responsible in each of these groups of affiliated trade unions. As I said in my opening